

Le Commissaire européen László Andor s'est adressé au Conseil d'administration du BIT 1

Partenariat Belgique - BIT sur le renforcement du dialogue social dans les pays du Maghreb..... 1

Les Pays-Bas ratifient la convention du travail maritime, 2006 2

Visite en Grèce d'une délégation de haut niveau du BIT concernant l'application des conventions ratifiées..... 2

Forum UE sur les restructurations: des restructurations socialement responsables dans le monde entier 2

Le Directeur général du BIT sur les inégalités en Europe et l'avenir de l'État providence 3

Dignité et droits des migrants en situation irrégulière 3

Le nouveau gouvernement belge annonce la ratification de la convention sur les travailleurs domestiques 4

Renforcer les capacités en matière de travail décent et de dialogue social dans les secteurs européens transport et commerce..... 4

Le Secrétaire général de l'ONU a reçu le rapport « Pour une mondialisation équitable, un socle de protection sociale » 4

Le BIT à la rencontre parlementaire conjointe de l'UE 4

Un professeur Luxembourgeois a reçu le Prix pour la recherche sur le travail décent 5

Le BIT affirme que les économies respectueuses de l'environnement auront besoin de nouvelles compétences pour les emplois verts 5

Journée mondiale du sida 2011: « Objectif: zéro» 5

Nouveau catalogue de formation 2012 du Centre international de formation..... 5

Nos meilleurs vœux pour 2012 6

Programme des réunions 6

Contactez-nous 6

Le Commissaire européen László Andor s'est adressé au Conseil d'administration du BIT



European Union, 2011

Dans [un discours](#) devant le Conseil d'administration du BIT, le Commissaire européen de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Inclusion László Andor a dit que l'Europe traverse «une période agitée et rude».

Soulignant l'importance pour l'UE et l'OIT de coopérer au sein et en dehors de l'UE, M. Andor a lancé un appel au renforcement de la mobilisation pour la création d'emplois dans l'UE. Il a cité le chômage de longue durée, la précarité en matière d'emploi ainsi et le chômage des jeunes comme étant au cœur des sujets de préoccupation. Le Directeur général du BIT, Juan Somavia, et le Commissaire Andor ont également présenté deux publications conçues dans le cadre d'un programme de coopération entre l'UE et l'Institut international d'études sociales du BIT: [«Building a Sustainable Job-Rich Recovery»](#) (Construction d'une reprise durable riche en emplois), sur les origines et les possibles réponses à la crise financière de 2008, et l'étude [«Towards a Greener Economy: The Social Dimensions»](#) (Vers une économie plus verte: Les dimensions sociales).

Partenariat Belgique - BIT sur le renforcement du dialogue social dans les pays du Maghreb



Michel Glik

Le 8 décembre 2011, la nouvelle ministre de l'Emploi belge, Mme Monica De Coninck, le Bureau international du Travail (BIT) et les délégations tripartites de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie ont lancé à Bruxelles un partenariat sur la promotion et le renforcement du dialogue social dans les pays du Maghreb (voir [note explicative](#)). Les services belges des Affaires étrangères et de la Coopération au développement, les services de la Commission européenne, le Comité économique et social européen (CESE) et l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires (AICESIS) ont participé à cet événement. La promotion du dialogue social bipartite et tripartite dans les Etats arabes et l'Afrique du Nord, tant au niveau national que régional, fait partie de la réponse de l'OIT aux défis du monde Arabe et de la politique renouvelée de l'UE vis-à-vis de son voisinage.

La Belgique et le BIT partagent une coopération historique en matière de dialogue social en Afrique, notamment à travers le programme [PRODIAF](#) (Programme de Promotion du Dialogue social en Afrique), initié dans les années 90. Le nouveau partenariat est ouvert à d'autres pays et partenaires intéressés.

Les Pays-Bas ratifient la convention du travail maritime, 2006



Les Pays-Bas deviennent ainsi le sixième Etat membre de l'Union européenne, après l'Espagne, la Bulgarie, le Danemark, la Lettonie et le Luxembourg, à [ratifier la convention du travail maritime, 2006 \(MLC, 2006\)](#). Le Bureau de l'OIT à Bruxelles espère que la Belgique et les autres Etats membres de l'UE ratifieront cette convention très prochainement, une demande qui a d'ailleurs aussi été formulée par le Conseil de l'Union européenne.

Visite en Grèce d'une délégation de haut niveau du BIT concernant l'application des conventions ratifiées

Suite à une observation par la Confédération grecque des syndicats sur la violation présumée de 11 conventions de l'OIT due au paquet de réformes économiques, les instances de l'OIT contrôlant l'application des conventions ratifiées ont décidé, en juin 2011, d'envoyer une mission de Haut niveau du BIT en Grèce pour y évaluer la situation. La délégation était en Grèce du 19 au 23 septembre et a aussi tenu des réunions à Bruxelles avec l'UE et à Washington avec le FMI. Le rapport de la mission de Haut niveau est consultable sur le [site web du BIT](#). Les conclusions ont alimenté les délibérations de la session 2011 de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations, et seront incorporées dans le rapport 2012 pour la Conférence internationale du Travail 2012. Le BIT vient de publier un [communiqué de presse](#) sur la mission en Grèce.

Forum UE sur les restructurations: des restructurations socialement responsables dans le monde entier



Le [Forum sur les restructurations](#) a été organisé par la Commission européenne en collaboration avec le Bureau international du Travail (BIT) les 5 et 6 décembre 2011. Il a réuni des experts du monde entier pour des échanges de vues à propos de la façon dont les restructurations sont envisagées dans différents contextes socioéconomiques et institutionnels.

La situation dans les pays membres de l'UE était bien connue, mais les restructurations d'entreprises doivent

aussi être analysées dans une perspective mondiale étant donné les stratégies à l'échelle planétaire des entreprises et la chaîne d'approvisionnement mondiale. La Directrice régionale du BIT pour l'Europe et l'Asie Centrale a rappelé les conventions et les recommandations pertinentes de l'OIT ainsi que la [Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale](#) et d'autres cadres, manuels et instruments opérationnels. L'UE et les partenaires sociaux internationaux ont contribué à la discussion.

Le Directeur général du BIT sur les inégalités en Europe et l'avenir de l'État providence



European Union, 2011

Le Directeur général du BIT, Juan Somavia, a pris la parole devant la [Conférence de Haut niveau sur les inégalités en Europe et l'avenir de l'État providence](#). M. Somavia intervenait dans la [vidéo d'ouverture](#) de la Conférence, qui s'est tenue les 5 et 6 décembre 2011 en la présence des membres du Parlement européen et du Commissaire européen László Andor. Dans son intervention, M. Somavia parle des priorités à envisager et des mesures à prendre par l'UE pour réduire les inégalités dans le monde du travail. Plusieurs rapports récents du BIT avertissent que l'accroissement des inégalités au sein des pays et d'un pays à l'autre, a constitué un élément clé dans la crise financière et économique actuelle.

Dignité et droits des migrants en situation irrégulière



L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) vient d'organiser sa conférence annuelle, avec pour thème principal « La dignité et les droits des migrants en situation irrégulière » (voir aussi la [note explicative](#) du BIT à ce sujet). La Conférence a formulé plusieurs suggestions pratiques, telles que la facilitation de l'accès à la justice et la lutte contre l'exploitation du travail dans l'UE. Le BIT a présidé la séance consacrée à l'exploitation du travail dans l'UE. Les [conclusions de la conférence](#) (en anglais) rappellent que, sauf spécification contraire, les normes internationales du travail s'appliquent à tous les travailleurs indépendamment de leur nationalité ou de leur statut de migrant.

Pour pouvoir garantir des règles de jeu équitables à tous les employeurs et travailleurs, l'application générale du droit du travail est fondamentale. Ceci est aussi reflété dans l'art. 6 de la [Directive de l'UE prévoyant des sanctions à l'encontre des employeurs \(2009\)](#), qui stipule que les travailleurs migrants dans une situation irrégulière ont le droit de réclamer des arriérés de salaires ou d'introduire une plainte contre un employeur. Il est important de garantir une mise en œuvre efficace de cette Directive. Il faudrait aussi développer des systèmes et des instruments aptes à améliorer la coopération entre les inspecteurs du travail dans l'UE. Le but final étant de pouvoir assurer le respect des salaires et des conditions de travail et d'intensifier la protection des groupes de gens vulnérables, comme les travailleurs domestiques.

Le nouveau gouvernement belge annonce la ratification de la convention sur les travailleurs domestiques



Le Bureau de l'OIT à Bruxelles note avec grand intérêt l'annonce, dans [l'accord de gouvernement](#) belge, de la ratification de la [Convention de l'OIT sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011 \(n° 189\)](#), adoptée à la 100^{ème} Conférence internationale du Travail en juin 2011. L'accord de gouvernement soutient aussi résolument la coopération avec le système multilatéral, notamment dans les domaines de la justice sociale et environnementale.

Renforcer les capacités en matière de travail décent et de dialogue social dans les secteurs européens transport et commerce

La Commission européenne et le Centre international de formation de l'OIT ont une coopération sur le renforcement des capacités pour les organisations des [travailleurs](#) et des [employeurs](#), ayant pour but de renforcer leur participation dans le dialogue social sectoriel dans l'UE. La coopération se concentre sur les partenaires sociaux des nouveaux Etats membres de l'UE (depuis 2004) et des pays candidats. La coopération couvre le transport, le [commerce](#) et le travail intérimaire.

Le Secrétaire général de l'ONU a reçu le rapport « Pour une mondialisation équitable, un socle de protection sociale »



Photo/Eskinder Debebe

Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a reçu le rapport [« Pour une mondialisation équitable, un socle de protection sociale »](#), préparé par le Groupe consultatif mondial sur le socle de protection sociale sous la présidence de Michelle Bachelet, Directrice exécutive d'ONU-Femmes et ancienne Présidente du Chili. Le BIT a développé l'approche des socles de protection sociale en coopération étroite avec d'autres partenaires et agences de l'ONU. Selon le rapport environ 5,1 milliards de personnes sont privées d'une sécurité sociale ou d'une protection sociale appropriée à l'échelle mondiale alors qu'à peine plus de 15 pour cent des chômeurs dans le monde reçoivent une allocation de chômage. Le rapport a recueilli un solide soutien de plusieurs leaders internationaux.

Le BIT à la rencontre parlementaire conjointe de l'UE

Le Président du Parlement européen M. Jerzy Buzek et la Présidente de la Diète polonaise Mme Ewa Kopacz ont invité le Directeur du Département de la sécurité sociale du BIT, M. Michael Cichon, à s'adresser à la rencontre parlementaire sur le thème "Cohésion sociale et développement démographique dans une Europe durable". M. Cichon a exposé les faits essentiels sur le changement démographique et en a montré l'impact. Il a esquissé les pressions sociales et économiques résultant du changement démographique et décrit les développements économiques parallèles. Il a également énuméré un nombre de solutions politiques définies par

le BIT dans la publication [« Emploi et protection sociale dans le nouveau contexte démographique »](#).

Un professeur Luxembourgeois a reçu le Prix pour la recherche sur le travail décent



Le Prix pour la recherche sur le travail décent a été attribué au Professeur Eve C. Landau, Directrice de recherche à l'Université internationale de droit comparé du Luxembourg. Professeur Landau a été distinguée pour sa contribution aux progrès de la connaissance sur les normes de l'OIT, le droit du travail et la justice sociale. Le Bureau de l'OIT à Bruxelles tient à féliciter Mme Landau pour cette réalisation notable.

Le BIT affirme que les économies respectueuses de l'environnement auront besoin de nouvelles compétences pour les emplois verts



Un projet conjoint entre la Commission européenne et le BIT sur le « Partage des connaissances concernant la détection précoce des besoins de qualifications pour une économie à faibles émissions de carbone » a récemment été terminé. Le projet couvrait 30 pays – endéveloppement et développés – à travers le monde. Trois rapports ont été publiés dans le cadre de ce projet ; un sur les [nouvelles compétences à prévoir pour une économie à faibles émissions de carbone](#) (en

anglais), un sur [les besoins des compétences dans le secteur des énergies renouvelables](#) (anglais) et un sur [les besoins des compétences dans le secteur de la construction verte](#) (anglais). La question des compétences nécessaires à une économie faible en carbone revêt une grande importance pour l'UE et est reflétée dans des positions récentes de l'UE, comme la stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois du Parlement européen.

Journée mondiale du sida 2011: « Objectif: zéro »



Le 1^{er} décembre 2011, le monde a commémoré la Journée mondiale de lutte contre le sida. «Objectif: zéro» était le thème principal, se référant aux objectifs de la stratégie de l'ONUSIDA 2011-2015: «Zéro nouvelle infection au VIH. Zéro discrimination. Zéro décès dû au sida.» Cette année-ci est aussi marquée par les dix ans du Programme de l'OIT sur le VIH/sida et le monde du travail. En 2010, La Conférence internationale du Travail a adopté la première norme internationale du travail sur le VIH/sida et le monde du travail (recommandation n° 200). Cet instrument constitue un cadre de référence qui permet d'aborder les questions des droits de l'homme, de la sécurité de l'emploi et de l'accès aux soins de santé dans la perspective singulière du monde du travail.

Nouveau catalogue de formation 2012 du Centre international de formation

Le Centre international de formation de l'OIT à Turin vient de publier son [nouveau catalogue 2012](#). Les cours réguliers, académies et masters prévus en 2012 (entre autres sur les travailleurs domestiques, les socles



Organisation
Internationale
du Travail

Bureau de l'OIT

*pour l'Union européenne
et les pays du Benelux*

BULLETIN D'INFORMATIONS

N°8 décembre 2011

protection sociale, l'inspection du travail, l'égalité des genres et la non-discrimination, l'Agenda pour le travail décent, ...) figurent dans ce catalogue.

Nos meilleurs vœux pour 2012

Le Bureau de l'OIT-Bruxelles souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël une excellente année 2012 !

Programme des réunions

[Liste des réunions prévues par le BIT](#)

Contactez-nous

Pour plus d'informations sur les activités du BIT, veuillez contacter :

OIT-Bruxelles

rue Aimé Smekensstraat 40

B-1030 Bruxelles

Belgique

Tél. : + 32 (0)27365942

Fax : +32 (0)27354825

Courriel : ilo-brussels-press@ilo.org

Site internet : <http://www.ilo.org/brussels>